

	MSA ALPES-VAUCLUSE AIDE A LA POURSUITE D'ETUDES ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 Formulaire et justificatifs à retourner au plus tard le 25/11/2025	ESSS05484
---	--	---------------------------------

DEMANDEUR (allocataire)				
N° immatriculation:				
NOM – PRENOM :				
Adresse :				
Code Postal :		Ville		
Téléphone :				
Situation de famille :				
Marié(e)		Vie maritale (<u>joindre les 2 avis d'imposition</u>)		Célibataire
Séparé(e)		Divorcé(e)		Pacsé(e)
J'atteste sur l'honneur que l'enfant concerné par la demande n'a pas bénéficié de l'Allocation Rentrée Scolaire 2025-2026				

ETUDIANT	
NOM – PRENOM :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville
Date de naissance :	

ETABLISSEMENT SCOLAIRE	
NOM : Adresse :	Niveau des études suivies :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE
Le certificat de scolarité, le dernier avis d'imposition le quotient familial au moment de la demande

MODALITES DE DEPOT DE CETTE DEMANDE	
Attention : tout dossier incomplet (non renseigné, justificatifs non fournis, ...) vous sera retourné.	
Les demandes doivent être transmises complétées, signées et accompagnées de tous les justificatifs précisés ci-dessus, au choix :	
Depuis votre espace privé : alpesvaocluse.msa.fr/Mon-espace-privé/contact & échanges/envoyer un document/.. d'autres documents/(préciser le nombre de documents à télécharger et télécharger)/Transmettre Par mail : aideauxtempslibres.blf@alpesvaocluse.msa.fr	Par voie postale : MSA Alpes-Vaucluse Service de l'Action Sanitaire et Sociale 1 Place des Maraîchers CS 60505 84056 AVIGNON cedex 9

Pour toute information, relative à cette demande, contact téléphonique au 04 90 13 60 90

La MSA Alpes-Vaucluse se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausse déclaration, (article L 377.1 du code de la sécurité sociale – article L 441.1 du code pénal). En foi de quoi, je confirme ma demande et atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cet imprimé. A _____ Le _____

Vous avez des droits ouverts à la MSA Alpes-Vaucluse et êtes bénéficiaire d'une prestation familiale. Cette aide est destinée à vous soutenir financièrement pour les études de vos enfants.

Critères de prise en charge

L'enfant doit être dans le groupe prestation familiales de l'assuré et/ou à charge fiscalement.

Fournir un certificat de scolarité ou attestation de formation en cours de validité.

Déposer la demande dans le courant de l'année scolaire.

Conditions d'attribution

Préparer un diplôme reconnu par l'Éducation Nationale.

Ne pas avoir bénéficié de l'Allocation Rentrée Scolaire (ARS) pour l'enfant concerné par la demande.

Suivre des études secondaires post-collège et supérieures, générales, techniques et professionnelles et le justifier par un certificat de scolarité.

A partir de l'entrée au lycée et jusqu'au **de 24 ans révolus**.

L'allocataire doit avoir un quotient familial (QF) **inférieur ou égal à 850 €**.

Rendez-vous sur le site de la MSA Alpes-Vaucluse pour vérifier votre QF : [alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial](https://alpesvaucluse.msa.fr/Mon-espace-privé/Mes-attestations/Famille/Mon-Quotient-Familial).

Si l'enfant étudiant n'est pas rattaché au groupe prestations familiales du parent allocataire et/ou s'il ne figure pas comme personne à charge sur l'avis d'imposition de ses parents, l'étudiant devra fournir son propre avis d'imposition afin que ces éventuels revenus puissent être cumulés à ceux de ses parents.

L'aide financière est versée une seule fois par année scolaire et par enfant remplissant les conditions d'attribution. Le montant est fixé à 500 € par année civile.

VOS DEMARCHES

Vérifier dans la rubrique « conditions d'attribution » si votre situation vous rend éligible à cette aide

Pour vérifier le quotient familial (QF) de l'allocataire :

[alpesvaucluse.msa.fr/Mon espace privé/Mes attestations/Famille/Mon Quotient Familial](https://alpesvaucluse.msa.fr/Mon-espace-privé/Mes-attestations/Famille/Mon-Quotient-Familial)

Transmettre votre demande complétée et les pièces justificatives à la MSA Alpes-Vaucluse depuis votre espace privé, de préférence

